

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2025_185****ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION RUGBY CLUB MONTESSON CHATOU**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le 1^{er} Adjoint au maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Pierre GUILLET, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique FABIEN-SOULE à Jean-Baptiste GODILLON, Emmanuel LOEVENBRUCK à Laurence GNEMMI, Véronique LIGNIER à Cécile DELAUNAY, Arménio SANTOS à Dominique BAUD, Jean-Manuel PARANHOS à Christelle HANNEBELLE, Sophie LEFEBURE à Virginie MINART-GIVERNE, Arnaud BEAUVOIR à Pascale PATAT, Béatrice BELLINI à Yves ENGLER

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Laurent MALOCHET

Les 30 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Le Rugby Club Montesson Chatou (RCMC), association fortement impliquée dans le développement du rugby sur le territoire, souhaite réaliser un projet d'aménagement au Parc des Sports de Montesson. L'objectif est d'installer un abri destiné aux « stands culinaires externes » (friteuses, barbecues, plans de travail), afin de permettre l'organisation de ses événements dans des conditions optimales. Cet aménagement garantira non seulement le confort des cuisiniers et des participants, mais également la

sécurité des installations, notamment électriques.

Le RCMC prévoit de financer ces travaux en grande partie par ses propres moyens, en sollicitant des partenaires privés et en sollicitant également l'appui des mairies via une subvention spécifique.

Lors de la livraison de l'abri, une journée d'inauguration sera organisée, incluant la pose d'une plaque mentionnant le nom des financeurs du projet.

Afin de soutenir ce projet au bénéfice de l'ensemble des adhérents du RCMC, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 000 €, en complément des 18 000 € déjà obtenus auprès de financeurs privés, pour un coût total estimé à 34 000 €.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Éducation, Restauration Municipale, Sports informée par mail le 23 octobre 2025,

Considérant la demande de soutien formulée par l'Association Rugby Club Montesson Chatou,

Considérant l'engagement actif de cette association dans la promotion et le rayonnement du sport au sein de la commune,

Considérant la politique de la Ville de Chatou en matière de soutien aux associations sportives, qu'il soit financier, matériel ou en nature,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3000€ à l'Association Rugby Club Montesson Chatou
- **de procéder** au versement de ladite subvention

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 01/12/2025